

**INTITULE DU POSTE :** Responsable du 3SCT

**N° poste :**

**Grade de référence du poste :** Ingénieur territorial /ingénieur principal

**SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION :** Direction adjointe amélioration de la qualité de vie et de conditions de travail

**N+1 :** DRH adjointe

**Si poste d'encadrement :** nombre d'agents encadrés : 15

**Budget géré (montant annuel) :**

**Lieu d'exercice des fonctions (site) :** Prado (Pyramide à venir)

**DONNES RELATIVES A L'AGENT :**

**Nom - Prénom :**

**Matricule :**

**Grade :**

**Date d'affectation sur le poste :**

**Situation statutaire :** Titulaire  Stagiaire  Contractuel

**FINALITE DU POSTE :**

Au sein de la direction des ressources humaines et de la direction adjointe amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, le service santé sécurité au travail (3SCT) est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 16 personnes (conseillers en préventions des risques professionnels, ergonomes, psychologues du travail, référente handicap). Il est chargé de promouvoir et de mettre en place, de manière transversale, une politique de la santé et la sécurité au travail adaptée à la collectivité territoriale.

Le/la responsable du service pilote l'action du service, participe à la définition de la politique menée et au portage des actions de prévention.

### MISSIONS PRINCIPALES ET ACTIVITES DU POSTE

Le responsable de service pilote et anime la politique de prévention des risques professionnels du conseil départemental. Il conseille la collectivité sur les enjeux et les obligations en matière de santé sécurité au travail. Il est garant et anime la mise en œuvre des orientations politiques RH dans le respect du cadre réglementaire en matière de prévention des risques professionnels.

Il encadre une équipe pluridisciplinaire composés d'acteurs de la prévention organisés en pôle. A ce titre il veille à promouvoir un management participatif afin d'élaborer un projet de service.

Le 3SCT assure le rôle de coordination transverse de l'ensemble des acteurs de la prévention, notamment les conseillers en prévention des risques professionnels affectés dans certaines directions, et/ou conseille les directions dépourvues actuellement d'un référent interne. Il collabore étroitement avec les différents services RH, notamment la médecine de prévention.

**MISSION 1 :** Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention de la santé et sécurité au travail :

- Proposer et conseiller une politique de prévention des risques professionnels et de ses plans d'actions afférents
- Structurer un réseau de prévention
- Accompagner et suivre les actions mises en œuvre par le service dans les directions
- Veiller à la participation du service dans le cadre des projets de changement, d'organisations du travail et d'aménagements des espaces de travail
- Coordonner la mise en place du document unique des risques professionnels.

**MISSION 2 :** Animer et coordonner l'activité du service dans la pluridisciplinarité :

- Fixer et suivre les objectifs du service et mettant en place un système d'indicateurs en lien avec la direction adjointe

- Animer des réunions de service, en interphase avec les autres acteurs de la prévention
- Participer au processus de communication de la DRH
- Elaborer, évaluer et suivre un budget alloué.

**MISSION 3 : Participer à la résolution des problématiques individuelles et collectives :**

- Participer via les différentes commissions pluridisciplinaires au repérage et à la résolution des problématiques individuelles et collectives
- Coordonner les actions du service participant à l'amélioration des conditions de travail et à l'adaptation des espaces/postes de travail (études ergonomiques, aménagements pour favoriser le maintien dans l'emploi...).

**MISSION 4 : Participer à l'animation du dialogue social en matière de santé sécurité au travail en lien avec le service des relations sociales et de l'ensemble des directions partenaires :**

- Préparer les réunions de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail du Comité Social Territorial et du Comité Social d'Etablissement
- Améliorer le fonctionnement de l'instance par la tenue et l'organisation de commissions afférentes
- Développer les relations avec les partenaires sociaux en matière de prévention des risques professionnels (suivi des visites de la FSSCT, réalisation de bilans, suivi des fiches du registre SST...).

**COMPETENCES REQUISES :**

**A- Compétences techniques :**

- Connaissances techniques générales en matière de maîtrise et de gestion des risques professionnels (BAC + 5 spécifique dans le domaine de la santé sécurité au travail et expérience significative dans la gestion des risques spécifiques)
- Connaissances des enjeux des Collectivités territoriales
- Connaissance des textes de référence : statut de la Fonction publique, références départementales administratives et politiques, réglementation hygiène et sécurité
- Connaissances générales des ressources Humaines, enjeux du travail : RH, sciences humaines, formation, pédagogie, enjeux du travail sur la santé au travail
- Connaissances des pratiques managériales et de la gestion de projet.

**B- Compétences relationnelles :**

- Capacité à encadrer une équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en transversalité et en équipe
- Capacité d'écoute et de réactivité
- Adaptabilité et curiosité.

**CONTRAINTES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE :**

Travail en transversalité avec tous les services de la direction adjointe, de la DRH, et potentiellement les autres services du département.  
Déplacements sur sites possibles. Permis B nécessaire.

NBi 25 points - N°10 = Encadrement service + 20 agents  
RIFSEEP Responsable de service

Pour le Président du Département du  
Val-de-Marne et sa délégation,  
Responsable adjointe du service Développement et intégration

03 FEV. 2023

Amandine DOUEL